

PASSE TON BAFA-BAFD ET DEVIENS ANIMATEUR.TRICE OU DIRECTEUR.TRICE D'ACCUEILS DE LOISIRS ET DE SÉJOURS DE VACANCES !

Être animateur.trice ou directeur.trice, c'est contribuer activement à l'éducation des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs temps libres en leur proposant de s'ouvrir à de nouvelles activités, de développer leur propre personnalité, de s'engager dans une société plus juste et plus solidaire.

Se former à la **LIGUE de l'enseignement**, c'est :

- ▶ La garantie d'une équipe de formateur.trice.s aux compétences et expériences variées et complémentaires.
- ▶ Des outils adaptés à chaque stage et des contenus de formation en lien avec les réalités de terrain et l'évolution de la société.
- ▶ La mise en place de méthodes permettant au stagiaire d'être acteur.trice de sa formation en utilisant ses propres potentiels en vue de conduire des projets d'animation et de les évaluer.
- ▶ Le respect des différences et d'une vie de groupe riche autour d'un travail d'équipe.

Se former à la **LIGUE de l'enseignement**, c'est aussi :

- ▶ Défendre les droits aux loisirs pour toutes et tous. C'est dans cette perspective que nous mettons en place des sessions de formations BAFA/BAFD, préparant ainsi ces jeunes à devenir des acteur.trice.s d'une société de fraternité acceptant les différences et prête à régler les difficultés liées à ces différences, non pas par le conflit, mais par la discussion, l'éducation et la culture, en référence à nos valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité éducative.

Le **BAFA** s'obtient en 3 étapes dans l'ordre défini ci-dessous et dans un délai de 30 mois :

- ▶ Formation générale : âge minimum 17 ans révolus le premier jour de la session, durée : 8 jours
- ▶ Stage pratique : 14 jours minimum dans un accueil collectif de mineurs déclaré. Il doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent la session de formation générale, sous peine d'en perdre le bénéfice
- ▶ Approfondissement : 6 jours ou qualification : 8 jours

Validation par un jury de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

La **LIGUE de l'enseignement** est habilitée par l'Etat comme organisme dispensateur de formation BAFA/BAFD. Elle est aussi organisatrice d'accueils de loisirs et de séjours de vacances pour les enfants et les adolescents.

www.bafa-nouvelleaquitaine.org

bafa-bafd@bafa-nouvelleaquitaine.org - 05 49 88 88 29

LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

33 rue Saint Denis - 86035 Poitiers cedex

PASSE TON BAFA-BAFD ! ET DEVIENS ANIMATEUR.TRICE OU DIRECTEUR.TRICE

www.bafa-nouvelleaquitaine.org

2021

2022



DONNE DU SENS A TON JOB !



Crédit photos :
Benoît DEBUSSIER
NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE



BAFA FORMATION GÉNÉRALE (8 JOURS)

Du 30/10 au 06/11/2021	Poitiers (86)	410 €	Demi-pension
Du 30/10 au 06/11/2021	Guéret (23)	360 €	Demi-pension
Du 30/10 au 06/11/2021	St Priest de Gimel (19)	540 €	Pension complète
Du 12/02 au 19/02/2022	Niort (79)	540 €	Pension complète
Du 12/02 au 19/02/2022	Limoges (87)	410 €	Demi-pension
Du 19/02 au 26/02/2022	Saint Yrieix sur Charente (16)	410 €	Demi-pension
Du 19/02 au 26/02/2022	St Priest de Gimel (19)	540 €	Pension complète
Du 16/04 au 23/04/2022	Ahun (23)	540 €	Pension complète
Du 25/06 au 02/07/2022	St Yrieix sur Charente (16)	410 €	Demi-pension
Du 25/06 au 02/07/2022	Saint Priest de Gimel (19)	540 €	Pension complète
Du 25/06 au 02/07/2022	Niort (79)	540 €	Pension complète

BAFA APPROFONDISSEMENT (6 JOURS)

Du 25/10 au 30/10/2021	St Yrieix sur Charente (16) : Enfant en situation de handicap	330 €	Demi-pension
Du 25/10 au 30/10/2021	Lezay (79) : Grands jeux et veillées	425 €	Pension complète
Du 25/10 au 30/10/2021	Lezay (79) : Jouer dehors et avec la nature	425 €	Pension complète
Du 30/10 au 04/11/2021	Saint Priest de Gimel (19) : Grands jeux et veillées	425 €	Pension complète
Du 30/10 au 04/11/2021	Saint Priest de Gimel (19) : Expression théâtrale	425 €	Pension complète
Du 14/02 au 19/02/2022	Limoges (87) : Activités manuelles, bricolage	330 €	Demi-pension
Du 19/02 au 24/02/2022	Saint Priest de Gimel (19) : Activités manuelles, bricolage	425 €	Pension complète
Du 18/04 au 23/04/2022	Ahun (23) : Animation pour les 3-11 ans	425 €	Pension complète
Du 23/04 au 28/04/2022	Saint Priest de Gimel (19) : Jouer dehors et avec la nature	425 €	Pension complète
Du 11/07 au 18/07/2022	Ferrère (65) : Milieu montagnard	425 €	Pension complète

BAFA QUALIFICATION (8 JOURS)

Du 16/04 au 23/04/2022	Niort (79) : Surveillant de baignade	595 €	Pension complète
Du 23/04 au 30/04/2022	Saint Priest de Gimel (19) : Surveillant de baignade	595 €	Pension complète

BAFD FORMATION GÉNÉRALE (9 JOURS)

Du 19/04 au 27/04/2022	Saint Yrieix sur Charente (16)	520 €	Demi-pension
------------------------	--------------------------------	-------	--------------

BAFD PERFECTIONNEMENT (6 JOURS)

Du 01/11 au 06/11/2022	Saint Yrieix sur Charente (16)	380 €	Demi-pension
------------------------	--------------------------------	-------	--------------



PASSE TON
BAFA-BAFD !
ET
DEVIENS
ANIMATEUR.TRICE
OU
DIRECTEUR.TRICE

DONNE
DU SENS
A
TON JOB !

LES AIDES POSSIBLES (1)

Bourse de la Région Nouvelle-Aquitaine

- Renseignement auprès de la région - <http://les-aides.laregion-alpc.fr>

Caisse d'Allocations Familiales

- Formation générale, pour les résident.e.s en Charente, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Vienne et Haute Vienne :
Conditions : être âgé.e de 17 à 25 ans, quotient familial égal ou inférieur à 1200 € excepté pour les résident.e.s des Deux-Sèvres (aucune limite de plafond du QF)
Montant de l'aide : Pension complète 300 € ; demi-pension : 100 €
- Formation générale, pour les résident.e.s en Charente-Maritime :
Conditions : être âgé.e de 17 à 25 ans, quotient familial égal ou inférieur à 760 €
Montant de l'aide : 150 € (stage en demi-pension ou pension complète)
- Approfondissement :
Aide accordée à toutes et tous, aucun critère : 91.47 €

Conseil Départemental de la Charente

- Montant de l'aide : 200 € uniquement pour le BAFA approfondissement
- www.lacharente.fr ou au 05 16 09 72 44

Et aussi...

- Mutualité Sociale Agricole - Pôle Emploi - Certaines Mairies - Certains Comités d'Entreprises

(1) Aides remises sous conditions